

L'Agence, acteur du territoire et outil d'aide à la décision

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole **accompagne les collectivités et les acteurs locaux** dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques. Elle met à disposition des moyens d'observation et d'évaluation et propose des réflexions stratégiques et opérationnelles, pour contribuer au processus décisionnel des élus.

Par son expérience et ses expertises, l'Agence propose des études, des analyses et outils cartographiques qui permettent de connaître et de poser des regards justes sur certaines évolutions, elle demeure par ailleurs un **indispensable espace de dialogue, de rencontre et de coopération entre nos territoires**. À travers ses nombreux partenariats, elle nous aide à mieux nous connaître, à mieux nous comprendre et à mieux respecter nos différences.

Une volonté de renforcer son appui aux communes...

Développer son rôle pédagogique sur des sujets qui touchent aux nouveaux domaines de l'urbanisme, aux méthodes innovantes, à la planification et aux documents d'urbanisme et le mettre aux services des élus, apporter une véritable **ingénierie** aux communes à travers un dispositif d'accompagnement **renforcé à l'échelle communale** sont les propositions faites par l'Agence à destination des communes de la Métropole Européenne de Lille.

Mieux accompagner

votre commune par un diagnostic personnalisé et l'animation d'ateliers partenariaux, pour répondre à vos besoins.

Mieux connaître

le territoire métropolitain et votre propre commune, par l'accès à toutes les productions et analyses de l'Agence, et par des présentations sur demande.

L'Agence, partenaire de votre commune

1

UN DIAGNOSTIC PROBLÉMATISÉ

Un état des lieux problématisé qui dresse les grandes caractéristiques de la commune et spécifie les grands enjeux.



La démographie et le logement comme socle



Une approche rétrospective



Une mise en perspective avec le contexte métropolitain



La mobilisation des productions de l'Agence et la valorisation des matériaux fournis par la commune

2

UNE ANIMATION PARTENARIALE

Un processus de co-construction à partir d'ateliers de travail pour une vision partagée.



Pour partager le diagnostic problématisé



Pour échanger autour des enjeux identifiés



Pour valider un cadre au service du projet de la commune



Les outils d'animation et le choix des parties prenantes adaptés en fonction du projet

LE MODÈLE D'INTERVENTION



UN PROJET DÉFINI ET CO-CONSTRUIT AVEC LA COMMUNE

Contexte, objectifs, temporalité...



UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'AGENCE ET LA COMMUNE

Elle fixe les objectifs communs de la démarche et les modalités de financement

UNE DÉMARCHE GAGNANT-GAGNANT

Une meilleure connaissance de la commune à travers une vision partagée, une démarche collaborative à destination des élus et des techniciens.

POUR LA COMMUNE



Une meilleure connaissance et une vision partagée de la commune

Le soutien à une dynamique de co-production interne

Un travail en transversalité faisant appel à toutes les expertises (élus, techniciens)

Un cadre qui permet aux parties prenantes de nourrir et d'articuler leurs projets



POUR L'AGENCE

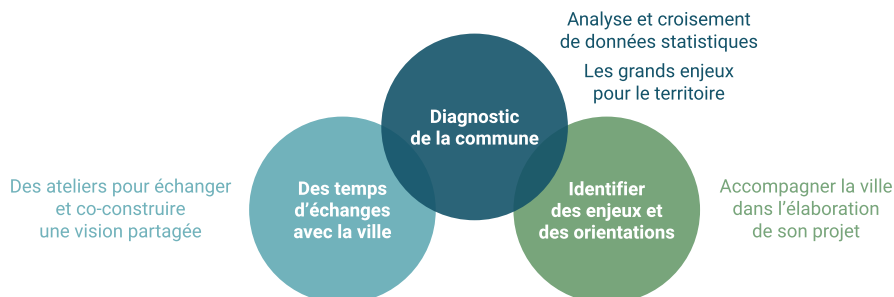
Une valorisation à l'échelle communale de ses travaux et analyses

Un projet qui vient nourrir les études et projets à l'échelle métropolitaine

UNE DÉMARCHE SOUTENUE PAR LA MEL



Soutenu par la MEL, ce dispositif s'articule pleinement avec les missions de la collectivité.



Mieux connaître

L'Agence, ressource de votre territoire

DES RESSOURCES PÉRENNES ET ÉVOLUTIVES

Disponibles sur demande ou consultables sur le site internet de l'Agence



PORTRAIT DE COMMUNE

Chiffres clés et cartographies de votre commune mis à jour annuellement



DONNÉES STATISTIQUES



CARTOGRAPHIES

thématiques, de synthèse ou interactives



ÉTUDES THÉMATIQUES

de l'Agence depuis 30 ans



MÉDIATHÈQUE

proposant des ressources documentaires sur les champs d'étude de l'Agence



DES PRÉSENTATIONS THÉMATISÉES

L'Agence met à disposition des supports de présentation sur de nombreuses thématiques et vous propose d'**intervenir auprès de votre conseil municipal ou lors de réunions techniques.**

Par exemple : Le Schéma de Cohérence Territoriale en 30 minutes ; Les espaces vacants dans la métropole lilloise ; Les marchés immobiliers...

Prenez contact avec l'Agence

+33 (0)3 20 63 33 55 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille



adu-lille-metropole.org